



NOTE D'INFORMATION 2024

INTRODUCTION

La saison 2023 touche à sa fin et le club a bien poussé depuis sa création il y a 3 ans, un total de 40 licenciés FFA et la présence des coureurs sur les compétitions et à l'entraînement.

LE BUREAU

Président : Niels Brouzes – 06 50 72 26 91

Trésorier : Sylvain Herpierre – 06 85 42 94 15

Secrétaire : Lucie Lefèvre - 06 79 17 93 48

Siège social : 10 rue de la roche du loup, 88200 SAINT NABORD

Mail du club : traileursdesvosges@gmail.com

CONTACTS

Infernal Trail : Elliott Ledain – 06 33 44 96 39

Responsable circuit IT : Nicolas Barjonnet – 06 33 18 62 53

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'objectif est de prendre du plaisir dans un groupe motivé et convivial, dans le respect de chacun et la liberté de penser.

Une communication claire et transparente est la base d'une bonne entente interne au club, ainsi chaque licencié est encouragé à contacter le bureau si des questions sont sans réponses.

Chaque licencié s'engage à respecter le règlement de la Fédération Française d'Athlétisme.

La cotisation club est de 30€ à l'année, ce qui permet au club d'être un minimum autonome.

Dès lors que le maillot de club est officiel, les coureurs ont l'obligation de le porter sur toutes les compétitions de course à pied et trail.

ENTRAINEMENTS

Les séances d'entraînements sont ouvertes aux licenciés uniquement et organisées sur le groupe Messenger du club :

LUNDI : 18H30 – 20H15 / Tous les coureurs

JEUDI : 18H30 – 20H15 / Tous les coureurs

Il n'y a pas d'entraînement pour les Athlé Découverte (U12)

CATÉGORIES ET TYPES DE LICENCE FFA 2023

Effectives au 1^{er} septembre 2023.

Catégorie	Code	Année de naissance	Athlé Compétition	Athlé Entreprise	Athlé Découverte	Athlé Running	Athlé Santé	Athlé Encadrement
U7	BB	2017 et après	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
U10	EA	2014 à 2016	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
U12	PO	2012 à 2013	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
U14	BE	2010 à 2011	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
U16	MI	2008 à 2009	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI
U18	CA	2006 à 2007	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
U20	JU	2004 à 2005	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
U23	ES	2001 à 2003	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
Senior	SE	1989 à 2000	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
Master	MA	1988 et avant	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI

LICENCES 2024

Les licences 2024 sont valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024.

Les licences à privilégier sont ci-dessous sur fond vert, la plupart de nos coureurs prennent la licence Athlé Running. Celles et ceux qui souhaitent pouvoir participer à toutes les compétitions dont championnats, prennent la licence Athlé Compétition.

ATHLÉ COMPÉTITION <i>Certificat médical obligatoire</i>	U14 Benjamin à Master	<i>Tous types de compétitions dont championnats et épreuves d'animations sur piste.</i>	72€
ATHLÉ ENTREPRISE <i>Certificat médical obligatoire</i>	U14 Benjamin à Master	<i>Toutes compétitions et championnats de Sport en Entreprise.</i>	49€
ATHLÉ DÉCOUVERTE <i>Certificat médical obligatoire</i>	U7 Baby Athlé	<i>Aucune compétition, uniquement des épreuves d'animation Pass'Aventure.</i>	72€
	U10 Eveil Athlé	<i>Pratique compétitive par équipes uniquement au format Kid'Athlé et Kid'Cross.</i>	
	U12 Poussin	<i>Pratiques compétitives individuelles et par équipes évolutives au cours de la saison.</i>	
ATHLÉ RUNNING <i>Certificat médical obligatoire</i>	U18 Cadet à Master	<i>Toutes compétitions running hors championnats et épreuves d'animations sur piste.</i>	49€
ATHLÉ SANTÉ	U18 Cadet à Master	<i>Aucune compétition, uniquement des épreuves d'animation.</i>	48€
ENCADREMENT	U16 Minime à Master	<i>Permet d'exercer des responsabilités officielles au sein d'un club, et/ou de postuler à un poste de responsabilité départemental, régional ou national. La production d'un certificat médical n'est pas exigée. Le licencié encadrement ne peut en aucun cas, pratiquer l'Athlétisme (entraînements, compétitions)</i>	53€

COTISATION CLUB

Cotisation annuelle de 30€ pour chaque coureur ou encadrement qui devient adhérent à l'association « Traileurs des Vosges ».

NOUVEAU LICENCIÉ ou RENOUVELLEMENT DE LICENCE – DOCUMENTS A FOURNIR

Pour tous les coureurs :

- **Le formulaire d'adhésion licence** rempli, daté et signé.
(Conseil : cocher la case assurance qui est comprise dans le prix)
- **Le bulletin d'adhésion** au TDV
- **Le certificat médical de moins de 6 mois** (avec la mention « en compétition » pour les licences autorisant la compétition).
Ou **le questionnaire de santé** uniquement pour un renouvellement et seulement si votre certificat a moins de 3 ans au moment de prendre la licence.
- **Le règlement du montant de la licence** par virement bancaire ou par chèque à l'ordre « Traileurs des Vosges » avec votre nom, prénom et type de licence en objet.
- **La cotisation du club** par virement bancaire ou par chèque à l'ordre « Traileurs des Vosges », avec votre nom et prénom en objet.

Effectuer 2 virements distincts pour le règlement de la licence et celui de la cotisation.

[Privilégier les règlements par virement, merci.](#)

Documents à envoyer par mail : traileursdesvosges@gmail.com

<p>TRAILEURS DES VOSGES RIB 10278 06310 00020668101 27 IBAN FR76 1027 8063 1000 0206 6810 127 BIC CMCIFR2A</p>
--

